

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 10 octobre 2023		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 11 VOTANTS : 13 QUORUM ADMINISTRATIF ET ANIMATION : 11	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE, SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY	VOTES : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 04/10/23	ABSENTS : RAPHAEL THEVENON, LAURENT SOCQUET, FRANCK PACCARD,	

Secrétaire de séance : Colette GONTHARET
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°23-45

Objet : Administration générale - installation de nouveaux délégués syndicaux

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly (SMBVA),

Par délibération n°6 en date du 14 septembre 2023, le Conseil communautaire ARLYSERE a procédé à la désignation de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération au SMBVA. Ainsi, le comité syndical est composé comme suit :

